



Monsieur,

I reporte envoie a Monsieur de Bie pour
Le bonheur qui l'aura bientot de moi
meur en mon absence au voyage qu'il
faut prendre. Je l'ay supplie de faire
presenter mes humblex baise mains
de les offres de mon service. Monsieur le
Comte de Renard dont ma tres amie chere
regret de ne plus avoir vu d'cemierement
en faucon estime particuliere de vremerite
comme aussi les autres Seigneurs qui en
ont cognissance. Quant a moy je tuis
peste qui ne se presentera jamais
l'occasion de voler contentement que je
rembrasse de toute mon affection. Je vous
prie de me prestez vos bons offices vers son
Alteze le seigneur Le Prince d'orange.
Madame la Princesse Royale et Madame
la Dauphine Princesse d'orange et auquel que
par vre prudence trouverez convenir de lui
deffrir lettres de laissage a son sieg
Le Prince Palatin estant presentement a
London afin que lors qu'il se traidera de
la restitution du Palatinat au sieur en
veru de cette Paix d'Allemagne. En aye.
Souvenance des services que j'ay au besoyn

Hug. 37.

rendu au p^res de l'eeve act^e l'infante
et Monsieur le Marquis p^rimo le pour
l'accommodement les affaires du
Palatinat les ann^{es} 1620, 1621 1622 1623
1624 et 1625 1626 1627 dans les négociations
que l'eeve de Ma^{ie} de la Grande
Bretaigne a^t entretenu par de^s de^s de^s
l'eeve p^ris de la Grande Bretagne
J'eus puuris bien tenu moy de
preuves authentiques dans les lettres
l'dudit Seigneur Roy que pour ceste
consideration le d^r Seigneur Prince
Palatin soit tenu d^ragreer^{ce} la resignation
L'obligacion que j'ay a^t apprendre
et valoir d^r Ingelsthem auz environs
de Mayence aud^r Palatin a^t l'entier
en faveur de l'un de ses seruiteurs
ou domestiquez agreable bras a^t celle
personne une somme d'argent telle
que merite ces office qui nia^t est^e
donné et conféré par l'eeve l'infante
pour salaire de mes services volont
Jusques a present j'ay tenu bien peu
de chose Vous meurez une fo^rre m^{me}
La patente interceptee des soldats.

en l'an 1639 en ruyis mie bligeys de celte grace
a la forme d'un brevet dudit Régne
Prince Palatin je la recognoistay comme
de raison vers celle que trouvez en
propos et m'acquitteroy des obligatiouys que
j'ebours ayoy attencour au moleste paix
de ce courtisie. Monsieur de Bieclce;
qui mat die Grindro s. y prieres aux
meunes effets en deffauveray et
jamais

H
Conciere

Vostre humble et obéissante
serviteur

Routart

De Bruxelles le 9 de.
Decembre 1698

